

Congrès de Paris le 19 juin 2014 - Discours officiel

Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

Nous voici **tous réunis** pour ce congrès qui cette année a une dimension particulière puisqu'il y a un passage de témoin / Véritable passage de témoin avec Dominique Boutillon Présidente depuis deux mandats / qui continue la course à mes côtés avec la Présidence déléguée à l'Horticulture.

Dominique / Je profite de l'instant pour te remercier au nom de tous nos adhérents, de l'ensemble du Bureau et du CA, et je veux te remercier moi-même pour ton travail acharné, ton engagement passionné et ton action réussie à la tête de notre Fédération.

Toujours dans cet esprit de franche camaraderie qui nous anime et que tu as su insuffler, Dominique / je voudrais remercier aussi Jean Marie Lecompte notre trésorier pendant 9 ans / un Lecompte trésorier ça ne s'invente pas / Merci Jean Marie / ... /en plus, tu nous laisses une situation saine...

Comme on a de la suite dans les idées à la FNPHP / c'est Jacques Leconte qui va te succéder / **On peut donc dire que le compte est bon.**

... Une note d'humour ne peut pas faire de mal avant d'aborder les sujets qui nous préoccupent

CONJONCTURE :

Conjoncture commerciale et économique très mauvaise en 2014 après deux années déjà très difficiles qui ont fragilisé les entreprises du secteur :

- Gel de 2012
- Météo épouvantable en 2013

Depuis le début 2014 :

- Peu ou pas de consommation
- Impact de l'augmentation de TVA
- Annulation de commandes

Fermeture de plusieurs entreprises importantes, notamment en pépinière et en jeunes plants

Concurrence nationale effrénée

Entées massives de produits étrangers (Espagne, Belgique, Hollande, Allemagne, Pays de l'Est) à très bas coût / « dumping » / conséquences de la crise au niveau Européen

L'AVENIR

Malgré cette conjoncture, malgré les difficultés financières / **pour nous Professionnels de l'Horticulture / le futur a de l'avenir.**

Oui / nous n'avons pas attendu ces difficultés pour nous prendre en main :

Nous travaillons aux solutions pour sortir de la crise :

- Poursuite du Plan Cap 2020 lancé il y a 4 ans / stratégique pour nos métiers
- Nouvelle organisation Fédérale / nouvelle animation Régionale / qui favorise les projets

- Plus de solidarité interprofessionnelle
- D'avantage de R&D
- D'avantage de formation pour les salariés et pour les dirigeants

LES INQUIETUDES :

De manière très solennelle, je voudrais vous dire Mr le Ministre, combien pourtant nous sommes inquiets :

Ainsi malgré les efforts déployés pour trouver des solutions d'avenir / Beaucoup trop de freins à la compétitivité / Sans cesse de nouvelles contraintes

En effet nombre de dossiers sont ouverts :

Fiscal et social :

Coût du travail / distorsions de concurrence intracommunautaire

Hausse de la TVA = baisse de la consommation

TVA compensée par le CICE / Faux

Retours insuffisants du CICE (ne compensant pas la TVA) / de toutes façons le dispositif ne se fait encore pas sentir alors que les effets négatifs de la hausse de TVA sont déjà présents)

Par ailleurs le CICE ne doit pas servir à remettre en cause les actuelles exonérations de charges que l'on a pu obtenir sur les TODE et les permanents

En conséquence : nous demandons le retour au taux réduit de 5,5%

Fiscalité foncière sur les bâtiments d'exploitation horticole / appliquons à l'ensemble de nos activités non commerciales une fiscalité foncière uniforme : Attention : fréquemment les services fiscaux remettent en cause l'exonération de la taxe foncière bâtie pour les locaux qui ne sont pas directement affectés à la production : Halls de conditionnement et d'expédition, bureaux, serres de vente au détail / ce sont aussi nos outils de travail...

Sinon expliquez-nous comment commercialiser nos productions sans les stocker, les emballer et les facturer ?

Pénibilité : en lien réforme des retraites, chaque salarié aura 1 compte pénibilité / sur le principe c'est louable / Dieu sait combien les tâches liées à nos métiers sont parfois pénibles

Cependant mise en place des fiches pénibilité pour alimenter le compte / nouvelle contrainte / encore moins de compétitivité face à nos concurrents

Problème : c'est 1 nouvelle usine à gaz pour l'employeur pour définir la pénibilité de chaque tâche et la comptabiliser.

Autre problème : source de conflit / a qui le + pénible pour gagner des points de retraite ?

Si l'on veut vraiment déstabiliser nos petites entreprises continuons comme ça.

Le Pacte de Responsabilité et de solidarité, annoncé par le Chef de l'Etat en début d'année pourrait ramener des points de compétitivité dans nos entreprises /

A priori ça va dans le bon sens, mais de quoi s'agit-il pour nous ?

On est impatients / d'autant plus que le CICE est inopérant pour nous

Dossier Phytosanitaire (autre gros sujet)

Réforme du calcul des redevances phytosanitaires / de la réglementation des passeports / du champ des végétaux concernés avec l'extension aux fleurs coupées

Cette réforme va conduire au doublement minimum du coût actuel

Certes / bonne nouvelle la semaine dernière car report de 6 mois sur les certificats export et engagement à de la concertation car il n'y en avait pas du tout.

Ce n'est pas assez / ne faites pas des réformes comme celles-ci sans concertation avec les professionnels / non à la hausse /report sine die

Passeport phyto jusqu'au client final

Il existe aujourd'hui une tolérance pour l'affichage du passeport au niveau de la vente au détail

Mesure inutile / quel est le + pour le consommateur ? (passeports présents pour tous les échanges entre professionnels) / une charge de plus pour les producteurs

A quand des contrôles phytosanitaires efficaces aux frontières ? Puisque c'est de là qu'arrivent les principaux problèmes que l'on rencontre aujourd'hui ? Le charançon du Palmier, la Pyrale du buis ?

Disparition de matières actives : exemple d'actualité Oxadiazon (Ronstar) / effet pervers des contraintes liées à l'usage des produits Phytos / ici c'est la société Chimique qui cesse la fabrication l'homologation est trop couteuse au regard du nombre d'utilisateurs autorisés / pourtant c'est une impasse technique majeure pour les pépiniéristes

Loi Labbé / suppression totale de l'usage de produits phytosanitaires non agréés en agriculture biologique dans les jardins privés et les espaces verts collectifs.

Cette vision radicale de la protection des végétaux et de l'environnement conduit aussi à des impasses sanitaires / certains végétaux seront irrémédiablement malades dans les jardins.

D'une part cela aura des conséquences néfastes sur notre filière en dissuadant les amateurs de créer et entretenir un jardin faute de résultat satisfaisant.

D'autre part lors de leur 1^o lecture du texte les Sénateurs ont proposé une évolution majeure / interdiction de traiter à proximité – 200 mètres des zones d'habitation

/ Risque de mettre en péril les productions d'un grand nombre de professionnels

Nous vous demandons que les décrets d'application de cette loi permettent de retrouver de la souplesse. Nous souhaitons pouvoir utiliser des matières actives autorisées en zones agricoles.

Dossier Environnement :

Projet de Loi sur la Biodiversité / Nous y croyons / c'est une richesse que nous entretenons au regard des catalogues de milliers d'espèces que nous cultivons / Encore des coûts supplémentaires ?

Mais comment valoriser l'atout de la Biodiversité face à des concurrents étrangers qui ne s'en embarrassent pas ?

Nous souhaitons que ce projet de loi sur la Biodiversité soit un sujet de filière car il intéresse aussi nos partenaires que sont les concepteurs et les entrepreneurs du paysage.

Plantes envahissantes / Aujourd'hui ce sont les conservatoires qui établissent les listes / déterminent de façon unilatérale ce qui est potentiellement envahissant ou pas...

Encore une menace pour la production de plantes d'ornement / beaucoup de variétés ornementales ne sont pas envahissantes comme les espèces types

Nous voulons une co-gestion des listes / Ce dossier est interprofessionnel / nous l'avons donc confié à Val'hor pour proposer des listes de consensus et 1 guide de bonne conduite

Nous vous demandons de soutenir ces listes auprès de Mme la Ministre de l'Ecologie

Projet d'Affichage environnemental / registre proche de celui du passeport phyto pour le consommateur / Une contrainte de plus / Un frein supplémentaire à la compétitivité

Pourquoi faire à tout prix avec les végétaux d'ornements que nous produisons chez nous, comme avec les machines à laver ou les autres produits industriels dont les fabrications sont délocalisées ?

DES INQUIETUDES PLUS LARGES :

Et puis, Monsieur le Ministre, nous **nous inquiétons pour l'Interprofession** de notre filière:

Vous le savez, cette interprofession nous l'avons construite et nous y tenons.

Aujourd'hui Val'hor est un poumon pour nombre de nos projets.

Quels seront finalement les critères de représentativité au sein des interprofessions dans le cadre de votre Loi d'Avenir ?

Comment assurer l'équilibre de notre interprofession ? Si cet outil si précieux que nous avons mis en place devient ingouvernable...

Aides publiques :

Certes il y a des éléments de satisfaction / Maintien de nos budgets à FranceAgriMer
Mise en œuvre du dispositif de Décision d'Aide aux Investissements pour les Serres et Pépinières Ornementales fin 2013 / ex Circulaire Serres / bonnes évolutions / maintien des budgets

Avis d'appel à candidatures n° 1 positif / aujourd'hui 47 dossiers réputés conformes / à l'instruction / représentant 90 % de l'enveloppe allouée

Pour l'ouverture d'un 2° AAC / nous demandons 1M€ supplémentaire car il y a la preuve d'une réelle dynamique des entreprises à sortir de la crise par la modernisation.

Quid de l'accès au dispositif par les différentes formes sociétaires présentes en horticulture ?

Doublement des plafonds « *de minimis* » (portés à 15 000 € sur 3 ans), mieux mais encore insuffisant

Quid de la PAC post 2013 ? / Ce dispositif permet il l'éligibilité de nos surfaces de culture ? / y compris les aires hors sol ? / de plein-air et/ou couvertes ?

Nos questions sont encore sans réponses...

A propos du soutien à notre Institut Technique ASTREDHOR / à quand un juste retour des fonds CAS DAR alimentés par les contributions des professionnels de notre secteur ? / Situation inéquitable vis-à-vis des autres secteurs de productions végétales spécialisées qui bénéficient d'un retour conséquent des fonds CASDAR.

Nous vous demandons de procéder à un rééquilibrage des financements afin de sécuriser le budget de l'ASTREDHOR

Finalement Monsieur le Ministre : à quand un vrai plan de compétitivité spécifique pour l'Horticulture ?

Le soutien de l'état est possible ; la preuve :

En 2014, 250M€ ont été attribués à l'agriculture / fléchés une fois de plus vers les filières élevage, alors que les cours du lait et de la viande permettent des résultats d'exploitation bien meilleurs que ceux des filières de l'horticulture.

En 2014, nous demandons à minima : année blanche des redevances phytosanitaires et de taxe foncière / nouveau FAC / remboursement de la TIPP sur le fioul domestique...

Je voudrais conclure sur l'une de vos idées Monsieur le Ministre :

Label « Fleurs de France » / une idée à laquelle nous voulons bien croire parce qu'elle correspond à notre fonds de commerce...

Mais qu'est-ce que ces fleurs... Dans le sens de la diversité de nos professions ?

Veiller à ce que toutes les productions de l'Horticulture et de la Pépinière puissent se retrouver sous cette bannière

Votre ministère a chargé France Agri Mer de piloter le projet.

Le problème c'est qu'on ne peut pas financer ce dispositif sur le modèle de Viandes de France.

En effet, nous ne disposons pas dans notre filière de puissants industriels de l'agroalimentaire capables de mettre à disposition les budgets nécessaires

Ce que nous vous demandons ? / Simplement de pouvoir utiliser les CVO de Val'hor pour financer le projet

Nous voulons continuer à nous prendre en charge, être dynamiques et résoudre nos difficultés par nos projets / L'assistantat n'est pas dans notre culture.

Si vous voulez être juste, apportez nous des réponses à la mesure de nos ambitions /... / Je vous remercie pour votre attention.